

CHARTRE DES PARTENARIATS

Se positionnant comme un acteur majeur du territoire, Aircalin s'implique pleinement pour le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie, au travers de différents partenariats, dans divers secteurs. La compagnie a à cœur de soutenir les initiatives locales faisant écho à ses valeurs et pouvant permettre de faire rayonner la marque Aircalin ainsi que celle de la Nouvelle-Calédonie à l'international.

Notre politique

L'engagement de la compagnie vise à faciliter la mise en œuvre d'un projet, d'un événement, d'une action sous forme d'un soutien logistique ou une aide au transport. Notre politique ne prévoit pas de contribution financière en numéraire et ne s'apparente pas à du mécénat.

Les partenaires sont alors associés aux valeurs de la compagnie, à la promotion de ses produits et services, ou encore à la promotion de la destination Nouvelle-Calédonie.

Aircalin soutient des actions dans des domaines aussi variés que le sport, la culture et les arts, le développement durable, les actions sociales et caritatives, le plus souvent à rayonnement international.

Certaines catégories de projets sont exclues de la politique de partenariat Aircalin :

- projets allant à l'encontre des valeurs de la Compagnie ou présentant un risque pour son image
- projets à caractère politique ou religieux
- projets liés à des activités dangereuses, encadrées ou prohibées par la loi
- initiatives privées ou personnelles

Vos objectifs lors d'un partenariat avec Aircalin

- Valoriser la marque Aircalin et augmenter sa visibilité
- Incarner et renforcer le positionnement de la compagnie
- Contribuer à la compréhension de l'activité de la compagnie et ses enjeux
- Participer au développement des échanges socio-économiques entre les pays du réseau Aircalin
- Renforcer la fierté des Calédoniens pour leur compagnie
- Renforcer la marque employeur Aircalin
- Nourrir le sentiment d'appartenance de ses collaborateurs

Nos critères d'évaluation

Chaque demande de partenariat est étudiée en détail. Voici une liste non exhaustive des critères analysés :

- le respect de la politique de partenariat Aircalin
- la cohérence avec les valeurs et l'image de la compagnie
- la dimension internationale et la mise en avant de la destination Nouvelle-Calédonie
- l'anticipation de la demande selon la disponibilité des équipes Aircalin
- les contreparties proposées à la compagnie : visibilité, actions marketing, retombées commerciales, gratuités ou avantages

Nous adresser une demande

Votre projet correspond à nos valeurs et remplit les critères évoqués ci-dessus ? Vous souhaitez nous adresser une demande de partenariat ?

Vous pouvez nous adresser un courrier descriptif de votre projet accompagné du formulaire de demande de partenariat ci-dessous à l'adresse email : partenariats@aircalin.nc

[→ Télécharger notre formulaire de demande de partenariat](#)

Toute demande sera étudiée. Aircalin vous rendra une réponse dans les meilleurs délais.

À noter : pour satisfaire au mieux votre demande d'aide au transport, le formulaire renseigné est à transmettre, **3 mois au moins avant la date de l'événement**, avec votre demande de partenariat. Si le délai n'est pas respecté la compagnie ne sera pas toujours en mesure de vous proposer une aide au transport.